

# Par le baptême, être « Prêtre, prophète et roi/reine »

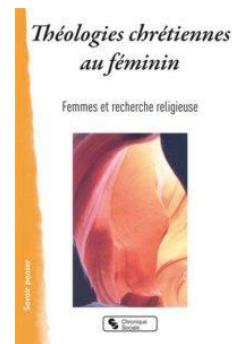


Sylvaine Landrivon

Voici quelques précisions pour répondre à la demande d'amies, surprises de m'entendre évoquer cette formule, lors d'un entretien sur RCF avec Patiaré Bergeret, autour des questions de Laetitia de Traversay, à propos de la parution

du livre *Théologies chrétiennes au féminin*.

<https://rcf.fr/culture-et-societe/des-livres-et-vous-rcf-lyon?episode=72806>



Le baptême est le premier des sacrements, celui qui fait entrer un être humain dans le peuple de Dieu par une « *sphragis* », une marque indélébile, qui signe son appartenance à l'assemblée chrétienne. Du point de vue de l'être humain baptisé, il s'agit de traverser la mort et de ressusciter avec le Christ pour « *marcher avec lui dans une nouveauté de vie* » (Rm 6,4). Du point de vue du Christ, c'est un engagement de fidélité à celui ou celle qui lui donne sa foi. Il se constitue alors un lien réciproque par lequel le ou la baptisé.e reçoit sa vocation chrétienne précisée dans la formule qui accompagne l'onction sur le front avec le Saint Chrême : « **Désormais vous faites partie de son peuple [du Père], vous êtes membre du corps du Christ, et vous participez à sa dignité de prêtre, de prophète et de roi** ». Cette expression peut sembler un peu étrange, mystérieuse. Que nous annonce-t-elle ?

D'abord, pour le cas où certains douteraient de la validité de cette dénomination parfois relativisée par certains prêtres, le *Code de Droit Canonique* de 1983 décrit ainsi les fidèles au §1 du canon 204 :

« *Les fidèles du Christ sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le baptême, sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette raison, faits participants à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer, chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Église pour qu'elle l'accomplisse dans le monde* ».

**Le magistère catholique l'atteste :**

Le Concile Vatican II insiste sur cette mission particulière dans plusieurs de ses constitutions et décrets : il nous rappelle que « par le baptême nous sommes rendus conformes au Christ » (*Lumen Gentium* 7). Ce Corps est appelé à former le Peuple nouveau de Dieu (*Lumen Gentium* 9). Ce Peuple nouveau de Dieu est décrit comme « une maison spirituelle et un sacerdoce saint » par le baptême (*Lumen Gentium* 10). Ce sacerdoce est appelé à s'exercer dans la célébration liturgique « qui est, en vertu

de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien, ‘race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté’ » (*Sacrosanctum Concilium* 14).

« Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef, le devoir et le droit d’être apôtres. Insérés qu’ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la Confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c’est le Seigneur lui-même qui les députe à l’apostolat » (*Apostolicam Actuositatem* 3).

Et Jean-Paul II les reprend, dans son encyclique : *Christifideles laïci/ Les fidèles laïcs du Christ* (30/12/1988), à la suite de Vatican II : « Les fidèles laïcs participent, pour leur part, à la triple fonction de Jésus-Christ : sacerdotale, prophétique et royale. C'est un aspect qui certes, n'a jamais été négligé par la tradition vivante de l'Eglise... ” Dans le sillage du Concile Vatican II, dès le début de mon service pastoral, j'ai tenu à exalter la dignité sacerdotale, prophétique et royale de tout le peuple de Dieu ».

La doctrine de l'Eglise catholique affirme donc clairement que les laïcs vivant leur identité de baptisés participent aux activités christologiques de Jésus. Autrement dit, chaque baptisé partage la même grâce, celle du Christ qui donne à toutes et tous la même dignité. Donc aucun doute n'est permis ; chaque baptisé.e est, à la suite du Christ, prêtre, prophète.sse et roi/reine.

**Mais que signifie pour chaque baptisé d'être rendu conforme au Christ en devenant à son tour « prêtre, prophète et roi » ?** La constitution *Lumen Gentium* du Concile Vatican II l'exprime avec clarté.

***Lumen Gentium* 34 nous explique en quoi consiste le fait d'être prêtre pour un chrétien :** « Voulant poursuivre également, par le moyen des laïcs, son témoignage et son service, le Christ Jésus, prêtre suprême et éternel, leur apporte la vie par son Esprit, et les pousse inlassablement à réaliser tout bien et toute perfection. A ceux qu'il s'unit intimement dans sa vie et dans sa mission, il accorde, en outre, une part dans sa charge sacerdotale pour l'exercice du culte spirituel en vue de la glorification de Dieu et du salut des hommes. »

**Le paragraphe suivant, *Lumen Gentium* 35 nous dit comment être prophète** : « Le Christ, grand prophète, qui par le témoignage de sa vie et la puissance de sa parole a proclamé le royaume du Père, accomplit sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire, non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom et avec son pouvoir, mais aussi par les laïcs dont il fait pour cela également des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole (cf. Ac 2,17-18 Ap 19,10), afin que brille dans la vie quotidienne, familiale et sociale, la force de l'Evangile. Ils se présentent comme les fils de la promesse, lorsque, fermes dans la foi et dans l'espérance, ils mettent à profit le moment présent (cf. Ep 5,16 Col 4,5), et attendent avec constance la gloire à venir (cf. Rm 8,25). Cette espérance ils ne doivent pas la cacher dans le secret de leur cœur, mais l'exprimer aussi à travers les structures de la vie du siècle par un effort continu de conversion ».

**Le paragraphe 36 nous dit enfin ce qu'est la royauté pour un chrétien : « En effet, le Seigneur désire étendre son règne également par les fidèles laïcs, son règne qui est règne de vérité et de vie, règne de sainteté et de grâce, règne de justice, d'amour et de paix (4), règne où la création elle-même sera affranchie de l'esclavage de la corruption pour connaître la liberté glorieuse des fils de Dieu (cf. Rm 8,21). »**

**DONC :**

- Si chaque baptisé.e est *prêtre*, alors l'exercice du culte ne peut lui rester étranger, tenu à distance par une hiérarchisation qui crée une ségrégation entre clercs et laïcs, hommes et femmes, « purs » et « impurs » selon les interprétations d'un pouvoir juridique qui dicte les normes.
- Si chaque baptisé.e est *prophète*, alors l'enseignement et l'interprétation de la Parole lui sont accessibles et il ou elle peut les transmettre à la communauté.
- Si chaque baptisé.e est *roi*, alors la gouvernance peut être son lot, quel que soit sa situation dans la constitution de la société.



Mais dans cette perspective, on mesure la corrélation entre la manière de croire en Christ et la façon de vivre son christianisme. Selon celle des trois charges que nous valorisons, et la façon de l'interpréter, notre intelligence de la foi peut prioriser certains aspects plus que d'autres.

Par exemple, concevoir le Christ d'abord comme Souverain, Seigneur, ordonnant et régissant le monde, entretient l'attachement à une société ordonnée, dans laquelle le culte, bien solennisé, tiendrait une grande place.

C'est la Chrétienté dans laquelle l'Occident a vécu depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle et sur laquelle s'arc-boute le Magistère romain. A l'inverse, insister sur le compagnonnage de Jésus avec les hommes de son temps (les pauvres, les opprimés, les marginaux), engagerait à un christianisme prophétique, social, voire politique. Pour le théologien protestant, Jürgen Moltmann « si le titre de "Christ" signifie rédempteur et libérateur, une praxis chrétienne ne peut être qu'une praxis visant la libération de l'homme de son inhumanité ». C'est donc à une royauté particulière que nous sommes invités ; celle justement que les disciples ont du mal à accueillir, comme la lecture des Écritures nous le montre.

Et c'est là qu'un retour aux sources de ces termes s'impose.

En restituant un sens à ces charges, en les résitant dans leur histoire, cette prêtrise, cette royauté, ce prophétisme, ne sont pas à entendre dans des acceptations de pouvoir ou de hiérarchie, mais dans des charges dont chacun.e doit prendre sa part selon ses propres charismes.

## Origine et conséquences

Charge prophétique, sacerdotale, royale sont des expressions de la tradition chrétienne, transmises par l'Ancien Testament et dont Eusèbe de Césarée témoigne au IV<sup>e</sup> siècle, dans son *Histoire ecclésiastique*, en parlant du Christ. Ces fonctions possèdent en commun une onction, et que nous retrouvons dans le Premier Testament :

Prêtre : Ex 29,7 : « *Tu prendras l'huile d'onction, tu en répandras sur sa tête et tu l'oindras.* » ; Lv 4,3 : « *si c'est le prêtre consacré par l'onction qui pèche et rend ainsi le peuple coupable, il offrira à YHWH ...* »

Prophète : Quand Elie oint Elisée pour lui succéder en 1R19,16 : « *tu oindras Elisée fils de Shaphat, d'Abel-Mehola, comme prophète à ta place.* »

Roi : Depuis Saül oint en 1Sa 9,16 : « *je t'enverrai un homme du pays de Benjamin, tu lui donneras l'onction comme chef de mon peuple Israël, et il délivrera mon peuple...* » Jésus assume ces « *tria munera* », ces trois charges messianiques en plénitude, (le Messie est « l'oint », de l'hébreu *mashia'h*) mais vient les subvertir au regard de ses disciples et pour nous à leur suite, ce que nous omettons souvent de comprendre.

### La royauté du Christ :

Le peuple dans lequel vit Jésus attend des temps meilleurs, notamment la libération de l'occupation romaine ; il attend un nouveau prophète. Jésus perçoit si bien cette situation que l'une de ses premières questions à ceux qui l'entourent est « *Que cherchez-vous ?* » (Jn 1,38).

D'autre part, Jésus ne dit pas aux disciples qu'il est le Messie, et comme l'explique Bernard Sesboüé : « Si Jésus a généralement refusé ce titre durant sa vie (...) c'est qu'il le jugeait trop grevé de représentations temporelles, tant qu'il n'aurait pas scellé le sens de son existence dans la mort. [\[1\]](#) »

En fait, Jésus vient « recadrer » les perspectives, mais demeure incompris tout au long de son ministère car l'attente des disciples est essentiellement celle d'un messianisme de type royal, politique : Lc 2,25 « *[Siméon] attendait la consolation d'Israël* ». D'ailleurs les disciples, y compris les Douze, souhaitent tellement un nouveau règne de type politique qu'ils se demandent quelle serait leur place : Lc 9, 46 : « *Une pensée leur vint à l'esprit : qui pouvait bien être le plus grand d'entre eux ?* » ; Mc 10, 37 : « *Accorde-nous, lui dirent-ils, de siéger, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, dans ta gloire* », et chaque fois Jésus tente de leur montrer qu'ils font fausse route.

Cette espérance erronée à laquelle Jésus tente de se soustraire (en Jn 6, 15 : « *Jésus se rendit compte qu'ils allaient venir l'enlever de force pour le faire roi* ») se conforte pourtant par la décision de Jésus de monter à Jérusalem, mais ce désir sera une nouvelle fois formellement subverti par son entrée sur le dos d'un ânon qui évoque justement une forme nouvelle de royauté. Ainsi, face au peuple qui affirme « *Nous espérions qu'Il était Celui qui allait délivrer Israël* » (Lc 24,21), Jésus est celui qui a dit « *mon Royaume n'est pas de ce monde* ». Le titre de « *roi des juifs* » sera ainsi renversé et transformé en un point strictement théologique.

### **Jésus prophète :**

La dimension prophétique du Christ intervient selon une logique de continuité depuis le choix de David par Dieu. Jean, 6 14-15 précise que « *Celui-ci est le prophète qui doit venir* », lequel va montrer tout au long de son enseignement, qu'il ne rejette pas le passé : « *je ne suis pas venu pour abroger, mais accomplir* », ce que confirment de nombreux signes comme la Transfiguration en présence des grands prophètes. Sa mission est celle d'annoncer le Royaume. Il est le Verbe venu parmi nous ; le Fils unique du Père incarné pour le salut du monde. A celles et ceux qui croient, Il dit, comme à la Magdalénienne en Jn 20,17 : « *va trouver mes frères et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu* ».

### **La prêtrise du Christ :**

Si le prêtre est celui qui entretient un lien privilégié avec Dieu, alors le Christ, Verbe incarné, Fils du Père, l'est de manière absolue. Par l'ultime sacrifice de sa vie sur la croix, Dieu nous donne son Fils qui se donne lui-même. Comme le développe le quatrième évangile, Jésus « *pain vivant descendu du ciel* », offre à tous ses disciples (y compris au traître Judas ou au lâche Pierre) ce qu'il tient du Père. Dans son rôle de dernier grand prêtre, le Christ s'offre en un sacrifice de communion, sacrifice accompli « *une fois pour toutes* », car Sa mission est de faire découvrir aux humains la manière dont ils sont aimés par le Père et non d'inflétrir sa volonté par l'exécution d'un rite. « *Ce ne sont plus les hommes qui offrent à Dieu une victime, c'est Dieu qui, en son Fils, victime des hommes, s'offre aux hommes.* » écrit Martin Pochon dans *L'épître aux Hébreux au regard des Evangiles*, (p.178). Notre action en retour consiste à accepter ce don du Père en son Fils.

Mais nous observons, que dès le quatrième siècle, dans la prédication et la liturgie, le Père est redevenu un Dieu redoutable. Délaissez les enseignements de la Cène ou du lavement des pieds, l'ancien, le *presbyteros*, a repris les attributs du sacrificateur et troqué la figure du frère contre celle du père telle qu'il la conçoit en Dieu. La première des vertus devient dès lors l'obéissance autre version de la soumission. La réforme liturgique de Vatican II tentera de redresser ces glissements de sens mais comme le constate Martin Pochon, elle nous laisse au milieu du gué. Il n'empêche, chaque baptisé.e a pour mission par la force de son baptême de cheminer à la suite du Christ, en ayant pris conscience d'endosser par cette incorporation, les charges de « *prêtre, de prophète et de roi* ».

## **Compléments et confrontation à la réalité de terrain**

**P. L. (prêtre et théologien)** : La formule adoptée (depuis Vatican II seulement) pour le baptême change légèrement selon que le rituel est prévu pour des petits enfants (1969), pour des enfants en âge scolaire (1976) ou pour des adultes (197-1997) et seule la formule pour les adultes ne met pas entre parenthèses la mention de “prêtre, prophète et roi”. Ce dont s’autorisent certains ministres ordonnés pour ne pas mentionner cette dimension essentielle du baptême : ils oublient que c’est le baptême d’adultes qui devrait servir de référence. Mais peut-être ont-ils pour certains une crainte de décalage culturel.

Pour ma part, je n’ai jamais renoncé à cette formulation que j’enrichis d’une paraphrase du style : “Par cette onction, tu deviens membre du Christ prêtre, pour que tu puisses avec lui intercéder pour toute l’humanité, prophète, pour que tu puisses avec lui faire entendre la parole de Dieu aux humains, roi (ou reine) pour que tu puisses avec lui témoigner de la dignité des humains”. Je ne sais pas si ces commentaires combinent le fossé culturel, mais j’ai la faiblesse de penser qu’ils aident à entrer dans l’événement.

Par ailleurs concernant Jésus, j’aime à penser que, dans l’évangile de Luc, il est présenté comme membre d’une famille royale (par Joseph), apparenté à une famille sacerdotale (par Zacharie) et cousin d’un prophète (Jean Baptiste) ... ce qui n’est peut-être pas tout à fait historique, mais fort de signification messianique. »

**Jean Peycelon (prêtre et théologien)** : « Je continue actuellement à préparer et célébrer de nombreux baptêmes d’enfants (une bonne dizaine cette année !) mais je suis confronté non seulement au décalage culturel mais d’abord au fait que pour la majorité des parents, la foi chrétienne est embryonnaire. Catéchèse d’enfance trop sommaire, absence de reprise d’une initiation chrétienne à l’adolescence (rareté du sacrement de Confirmation !), absence ou très faible “pratique” eucharistique à l’âge adulte, la préparation et la célébration du Baptême ne peut consister, me semble-t-il, qu’en une annonce kénygmatique de la foi : l’amour d’un Dieu Père révélé par J.C. mort et ressuscité. J’insiste quand même sur la signification de l’onction chrismale mais en étant conscient de son peu d’impact effectif.  
Je me souviens de débats “lyonnais” il y a cinquante ans : ne faudrait-il pas réservé l’onction chrismale à la célébration de la Confirmation ?

La question récurrente : aujourd’hui comment mettre en place une véritable initiation chrétienne (catéchuménale) à partir de l’enfance et en finir avec une catéchèse qui est bloquée de fait sur l’attente de la 1<sup>e</sup> communion par les familles au terme d’un parcours de type scolaire et cela malgré le travail sérieux de bon nombre de catéchistes ? »

[1] Bernard SESBOÜÉ, *Jésus-Christ dans la Tradition de l’Église*, (Jésus et Jésus-Christ N°17), Paris, Desclée, 2000 (1982, 1ère éd.), 284p., p.14.